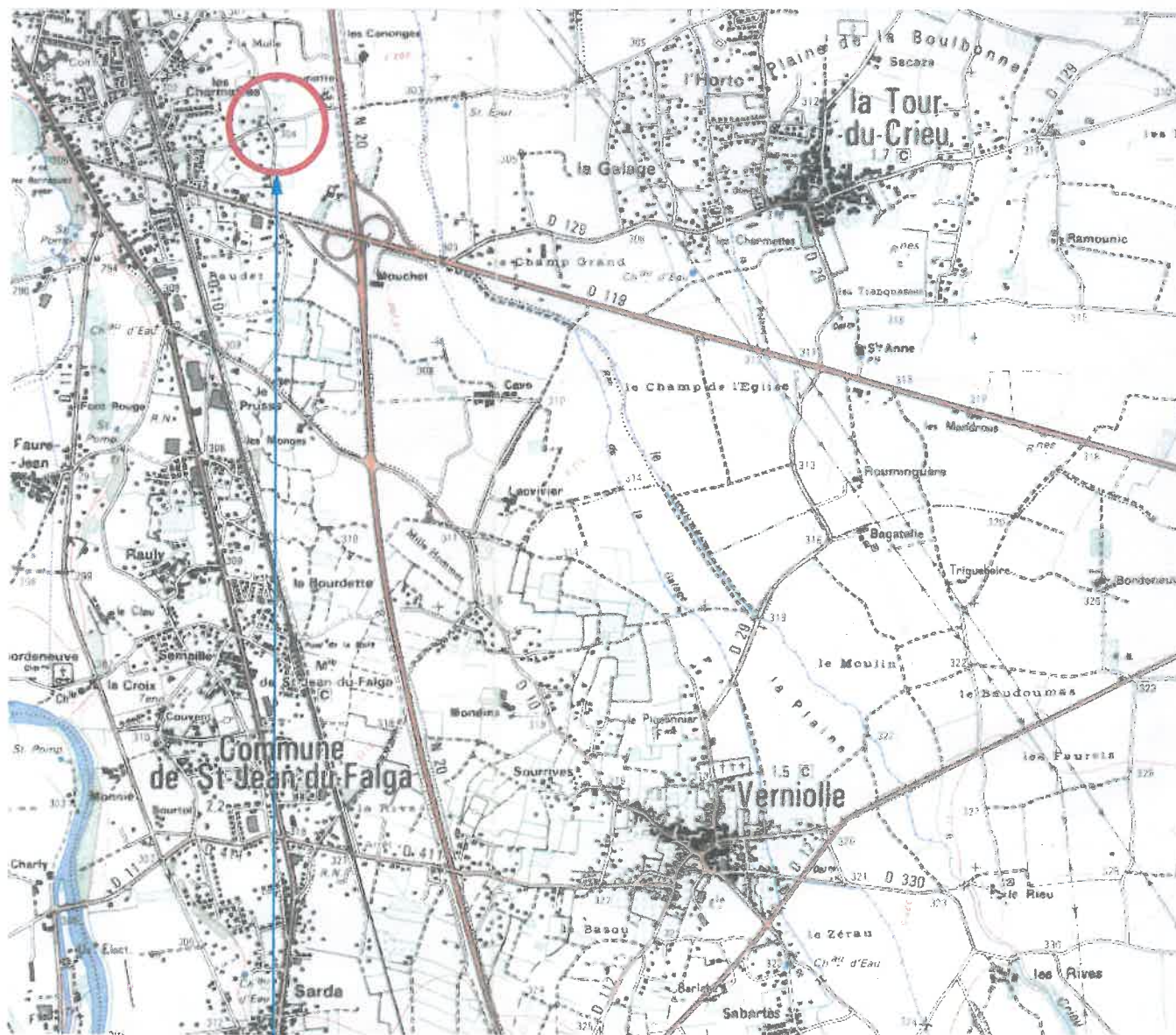


- PLAN DE SITUATION -

Echelle: 1/25000 ème



Emplacement du projet



Maître de l' Ouvrage

S.C.I. SOMAFI

21 avenue de Foix - 09100 - PAMIER

Projet :

CONSTRUCTION d'un cabinet d'Ophtalmologie

25, chemin de Peyreblanque - 09100 - PAMIER

Signature Maître de l' Ouvrage :

Dossier :

Pl. n° :

Dossier de Consultation des Entreprises

CAMPION Pierre-Jean

EURL - 450 140 819 RCS FOIX

Maître d'Oeuvre

Expert en bâtiment - Coordonnateurs niveau 1

12, rue Charles de Gaulle - 09100 - PAMIER

Tél : 05.34.01.33.55 - Fax : 05.34.01.33.59

Email : campion.pj@wanadoo.fr

Dossier n° :

895/03

Date :

13 Janvier 2005

Ce document, pièce du dossier de la demande de permis de construire, ne devra pas être utilisé pour la réalisation des ouvrages.

- Le Maître d'Oeuvre n'est pas responsable de l'implantation des ouvrages projetés qui devra être effectuée par un géomètre expert ou par le Maître de l'ouvrage.
- Tous les ouvrages devront faire l'objet d'une étude technique réalisée par un B.E.T. indépendant de l'entreprise.
- Les erreurs ou omissions devront être signalées au Maître d'Oeuvre avant l'exécution de l'ouvrage.
- Les études de sols sont à la charge du Maître de l'ouvrage.
- Le maître de l'ouvrage devra contracter toutes les assurances obligatoires pour le présent projet.
- Si le bâtiment se situe en zone sismique les entrepreneurs devront se conformer aux normes en vigueur.
- Les côtes indiquées sur les plans sont approximatives.

- SOMMAIRE -

- | | |
|----------------------------|---------|
| - CARTOUCHE : | - N°1 - |
| - PLAN CADASTRAL : | - N°2 - |
| - PLAN DE MASSE : | - N°3 - |
| - PLAN DE FONDATION : | - N°4 - |
| - PLAN REZ DE CHAUSSEE : | - N°5 - |
| - PLAN ELECTRIQUE : | - N°6 - |
| - COUPE LONGITUDINALE CD : | - N°7 - |
| - COUPE AB : | - N°8 - |
| - FACADES : | - N°9 - |